



FESTIVAL DU BRUIT DANS LA CAMBROUSSE

Organisé par le SIVU Anim'6, le festival jeunesse Du Bruit dans la Cambrousse revient le **mercredi 20 avril 2022**, dès 14h00, au château de Hédé-Bazouges. Au programme : animations (escape-game, face-painting, fresque participative...), jeux, ateliers (beat-box, hip-hop, énergie & climat, recyclage...), tir à l'arc, skate, hip-hop, spectacles, concerts, surprises, stand info jeunesse et découvertes Jeunes Talents ! Gratuit et ouvert à tous. Contact: 06.78.10.68.55 – jeunesse.inscriptions@anim6.fr

Appel aux jeunes talents ! Tu sais danser, chanter, bricoler, dessiner ou autres, et tu souhaites le partager ? Viens sur la scène du festival Du Bruit dans la Cambrousse ! Contact: 06.78.10.68.55 – jeunesse.inscriptions@anim6.fr

ACTUALITÉ

RAPPEL : ÉLECTIONS - Les 10 et 24 avril 2022, les bureaux de vote seront ouverts de 08h à 19h. Les nouvelles cartes électorales sont actuellement en cours de distribution. Pour voter, n'oubliez pas votre pièce d'identité en cours de validité.
Bureau de vote n°1 = mairie de Hédé-Bazouges ;
Bureau de vote n°2 = salle Agora, 1 rue Jules Duval.

MAISON DU CANAL – Réouverture des portes samedi 2 avril. Tout au long de la saison : Musée gratuit – animations – festivités – boutique et librairie locale. Point information touristique pour vous faire découvrir le territoire.

Les mercredis 13 et 20 avril à 14h : Animation ludique et pédagogique sur le thème du canal. Au programme, petite visite du site des 11 écluses et « **Le jeu du petit batelier** ». Le but : les enfants doivent passer les 48 écluses du Canal avec leur bateau sur un plateau de jeu grand format. Ils devront trouver des questions "cachées" dans un périmètre de jeu défini, puis y répondre grâce à des indices. Inscription obligatoire : 5€/personne. Pass famille/15€. A partir de 8 ans. *Horaires d'ouverture au verso.*

BROYAGE ITINÉRANT - Taille de Jardin (petit branchage jusqu'à 6/8 cm). En ces temps d'énergie chère, limitons nos déplacements (aller/retour en déchèterie) et ceux du Valcobreizh. La mairie vous propose cette année un service de broyage itinérant sur toute la commune. Nous vous proposons de conserver vos tailles ou de les différer et de les amener à un point de collecte à proximité de chez vous. Les points de collectes seront dévoilés

quelques jours avant le broyage (début juin). Vous pourrez récupérer le broyat pour vos parterres allées, etc.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE – Dispositif permettant à 10 jeunes âgés de 16 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Les candidatures peuvent être déposées en mairie jusqu'au 15 mai 2022. Dossier d'inscription à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune.

RDV NUMÉRIQUE OUVERT A TOUS – La mairie vous propose des ateliers mensuels (1 fois/mois) le samedi matin, animés par des bénévoles. Vous souhaitez devenir bénévole ? N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

Prochain atelier le 16 avril. Prendre rdv à la mairie au 02.99.45.46.18 ou par mail mairie@hedebazouges.fr

JOURNÉE CITOYENNE – Samedi 14 mai, venez aider à embellir votre commune. Réservez dès à présent cette date. Inscription possible dès aujourd'hui en mairie ou par email ou à travers le formulaire d'inscription qui vous sera transmis avec la prochaine feuille mensuelle.

PERMANENCES DE LA CAMPAGNE DECLARATIVE 2022 - Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité. Pour Hédé-Bazouges, les permanences auront lieu à Tinténiac (ex-trésorerie) : 28 avril et 12 mai (jeudi matin).

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du 21 février 2022 s'est réuni dans la salle Agora, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

Étaient présents : Mme CLÉMENT-VITORIA, M. ROBINAULT, M. PORTEBOEUF, M. BOURGOUIN, M. CADOU, M. MELL, Mme CHERRÉ, M. ROCHARD, Mme STÉPHAN, Mme LERAY, Mme NAVET, Mr NICOLAS, Mr MEYER, Mme DIFFER, Mme THÉBAULT

Représentés : Mr VEYRE ayant donné pouvoir à Mme CLÉMENT-VITORIA, Mme HAYÉ ayant donné pouvoir à Mr BOURGOUIN, Monsieur TABEAU ayant donné pouvoir à Mme STÉPHAN.

Absent non excusé : Mr QUÉNISSET Julien. Secrétaire de séance : Mr MEYER Damien.

OBJET N°01-02-2022 : Approbation du Procès-Verbal du 21 janvier 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : APPROUVE le procès-verbal du 21 janvier 2022.

OBJET N°02-02-2022 : Ouverture de crédits avant vote du budget primitif pour le budget commune

Le vote du budget primitif aura lieu en avril 2022. Pour ne pas pénaliser les investissements de la collectivité en début d'année, il est proposé une ouverture anticipée des crédits en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, dix-sept voix pour et une voix contre décide :

- **D'AUTORISER** les dépenses d'investissement de la commune dans la limite des chapitres budgétaires précisés dans le corps du rapport
- **D'ACCEPTER** l'ouverture par anticipation des crédits d'investissement
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

03-02-2022 : Subventions accordées aux associations

Vu la commission finance du 03/02/2022, les subventions accordées aux associations lors de la commission sont les suivantes : ASVHG BASKET : 7999 € ; ASVHG FOOT : 4250 € ; ASPHALTE : 350 € ; MAISON DU CANAL : 13 150 € ; CE QUI NOUS LIE : 480 € ; FET'ARTS : 750 € ; LE JOLI COLLECTIF : 17 000 € ; LES DAUPHINS : 200 € ; UNC HEDE-BAZOUGES : 250 € ; CERCLE PHILATÉLIQUE : 0 € ; SOCIÉTÉ DE CHASSE : 350 € ; TERRA PHOENIX : 250 € ; AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 500 €. Le montant total des subventions qui seront versées sera de 45 529€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, dix-sept voix pour et une voix contre décide :

- **DE VALIDER** les propositions de la commission finance indiquées dans le tableau ci-dessus
- **D'INSCRIRE** les budgets au budget primitif 2022
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°04-02-2022 : Tarifs 2022

Vu la commission finances du 03/02/2022 ; Considérant le tableau présenté en conseil municipal ; Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dix-sept voix pour et une abstention, décide :

- **DE VALIDER** les tarifs proposés par la commission finances inscrits dans le tableau à compter du 01/03/2022
- **D'INSCRIRE** les budgets au budget primitif 2022
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°05-02-2022 : Convention de partenariat relative au fichier de la demande locative sociale du département d'Ille et vilaine

Le Creha Ouest propose à la commune de Hédé-Bazouges, de signer une convention afin d'utiliser le Fichier de la demande locative sociale de l'Ille-et-Vilaine, destiné exclusivement à la consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dix-sept voix pour et une abstention, décide :

- **DE VALIDER** la convention proposée par Creha Ouest
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°06-02-2022 : Salle des Sports

Dans le cadre du projet de rénovation de la salle des sports, notre Maître d'œuvre, le cabinet d'architecture Gwenaël Massot, pilote une mission d'Assistance pour la Passation des Contrats de Travaux (ACT). Dans ce cadre, trois premières consultations ont déjà eu lieu en 2020 pour lesquelles certains lots sont restés infructueux.

Néanmoins, la salle des sports fait toujours l'objet de désagréments : fuite de la toiture et condensation au sol pouvant la rendre ponctuellement inutilisable par les associations. Aussi, il convient d'engager les travaux le plus vite possible. Dans un souci organisationnel, ces travaux doivent être démarrés dès le mois d'avril afin qu'ils puissent se dérouler lors de la période estivale et ainsi déranger le moins possible les associations utilisatrices.

Pour ce faire, l'attribution des marchés, la signature des actes d'engagement et leur notification doivent avoir lieu avant le 1er avril 2022, date du prochain conseil.

Le programmiste propose que, compte tenu des délais serrés, le Conseil Municipal donne une délégation à madame la Maire pour attribuer, signer, notifier les marchés et leurs avenants, ainsi que tout autre document afférent à ce marché (notification, engagements, documents d'urbanisme...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, seize voix pour et deux voix contre, décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à lancer les marchés relatifs à ces opérations ;
- **DE DONNER** délégation à Madame la Maire pour la signature et l'exécution du règlement desdits marchés et de prendre toute décision concernant leurs avenants ; La présente délégation s'opère pour une opération de travaux dans la limite d'un million sept cent mille euros HT ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout autre acte utile à l'exécution de la délibération ;

OBJET N°07-02-2022 : Projet de Radar Pédagogique -répartition des recettes des amendes de police

Madame la Maire rappelle que le Conseil Départemental doit procéder à la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière aux communes de moins de 10000 habitants (article R 2334-11). Madame la Maire propose de soumettre un dossier de demande de subvention pour l'achat d'un radar pédagogique mobile qui pourra être positionné. Cet achat est estimé à environ 3 000 € TTC. Les sommes allouées seront utilisées au financement des projets d'aménagement suivants : aires d'arrêt de bus sécurisés sur tous types de voies en agglomération, sur voies communales et routes départementales hors agglomération ; plans de circulation concernant l'ensemble de l'agglomération (études et travaux); parcs de stationnement en dehors des voies de circulation (en site propre) sauf si ce parking est créé dans le cadre d'une opération d'équipement public ou privé ; feux de signalisation tricolores aux carrefours hors feux asservis à la vitesse ; signalisation des passages piétons, hors renouvellement; aménagements de sécurité sur voirie, y compris les radars pédagogiques ; aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation ; pistes cyclables protégées le long des voies de circulation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- SOLLICITER une subvention au titre de la répartition du produit des amendes
- D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°08-02-2022 : Information concernant les délégations du Maire

Présentation des biens cadastrés sur lesquels la CCBR n'exerce pas son droit de préemption.
Présentation au Conseil municipal des devis signés et des achats en cours.

OBJET N°09-02-2022 : Questions diverses

- Bilan de la bibliothèque :
- L'appel à projets citoyens est ouvert à tous jusqu'au 15 mars 2022.

Fin du la séance à 22h17

Prochain CM
Vendredi
29 avril 2022
à 20h30
Salle Agora

ACTUALITÉ (suite...)

PROJET « SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE » - Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) « Ageclic » porte un projet « soutien psychologique », financé par la Conférence d'Ille et Vilaine. Le projet consiste en une prise en charge de 5 séances pour les habitants avec un(e) psychologue du territoire, en cabinet ou à domicile.

Les conditions d'entrée :

- résider la communauté de communes de la Bretagne Romantique
- avoir plus de 60 ans ou pour les personnes en situation de handicap, plus de 55 ans
- être volontaire pour bénéficier d'un soutien psychologique de 5 séances prises en charge
- vivre à domicile
- être en situation de fragilité psychologique
- ne pas bénéficier d'un suivi psychologique ou psychiatrique à l'heure actuelle (ou faire valider la démarche par le professionnel en question)

Contact : Mme Boucher au 02 23 16 45 45.

DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHETS – Durant 1 mois, réduisez vos déchets avec le SMICTOM VALCOBREIZH. Conseils & visites pour vous accompagner ! Défi à destination uniquement des personnes qui débutent et réservent un composteur auprès du SMICTOM VALCOBREIZH lors des ventes du printemps 2022. Inscriptions avant le 8 avril 2022 auprès du service prévention du SMICTOM : prevention@valcobreizh.fr

(en contrepartie, il vous est demandé d'accepter les prises de vue (photos, vidéos) pour la communication du SMICTOM.)

CHASSE A L'ŒUF - Les jeunes de la Junior Association Asso'6 ont le plaisir de vous inviter à leur chasse à l'œuf organisée le samedi 9 Avril. Cette journée festive organisée par des jeunes de 14 à 17 ans pour les enfants est l'occasion pour eux de montrer une image positive de la jeunesse du territoire. L'ensemble des bénéficiaires leur permettra de financer tout ou parti d'un séjour au ski en 2023. Inscription obligatoire en flashant le QR-Code ci-dessous :



ASSOCIATIONS

AVRIL 2022 - N° 231

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HÉDÉ-BAZOUGES

LE NEZ DEHORS - Samedi 23 avril. La Nature la nuit. Une balade nature au crépuscule pour profiter des derniers chants d'oiseaux de la journée avant de découvrir la faune de la nuit. Chouettes, chevreuils, chauve-souris, tritons... tous attendent le coucher du soleil pour sortir, nous essaierons de les rencontrer. Participation 8 € (enfants 5 €)
Renseignements, inscriptions : Nicolas Hyon - 06 86 94 49 72 - nicolas@le-nez-dehors.fr

THÉÂTRE DE POCHE / JOLI COLLECTIF - Le TdP part en tournée !

- Cabane Corinne Duval - Spectacle de danse. Proposition aux jeunes parents d'explorer l'espace et les sensations, avec leur enfant. Les spectateur-riche-s sont installé-e-s en cercle, au sol et plongé-e-s dans un univers sonore composé de sons naturels.

Me. 06/04 > 16:00 / Dingé / école publique Anne S. 09/04 > 16:00 / Hédé-Bazouges / TdP

D. 10/04 > 16:00 / Saint-Pierre-de-Plesguen / espace culturel Simone Veil

Me. 13/04 > 10:00+16:00/Langouët/salle polyvalente Spectacle dès 1 an - Tarif unique : 6€

+ d'infos : 09 81 83 97 20 / billetterie@theatre-de-poche.com

Détails de la programmation sur <https://theatre-de-poche.com/>

MARCHE AFGHANE - Le 14/04, rendez-vous à Dinan, départ du château d'Hédé à 8h30 (covoiturage). Coût : 50 €. contact@osvidh.fr - 06 76 06 91 44.

LES 9 BOUGIES DU BAR'ZOUGES - 9^{ème} anniversaire du bar associatif samedi 02/04. 17h30 : **assemblée générale de l'association.** Formulaire de procuration sur le site cequinouslie.fr pour les absent.e.s.

A 19h, venez tester ... avec **l'apéro Quizz du Colonel Moutarde.** A partir de **20h30**, dans un **café qui chante, formule scène ouverte** (renseignement et inscription à barzouges@cequinouslie.fr). La

restauration sur place sera proposée par Epikure (réa epikure@outlook.fr).

Ateliers : **La conversation anglaise** avec David, les jeudis 07/03 et 21/03 à 19h, **le Café qui Bidouille**, du jeudi 07/03 (16h-19h) pour lutter contre l'obsolescence programmée de nos objets, **Le Café qui tricote**, les liens à l'endroit, à l'envers, avec Corinne, le Dimanche 24/03 à 16h, et enfin, **le cercle de femmes/mères** le mercredi 27/03 à 20h30, pour se poser dans l'écoute et la bienveillance (Florence, 06.62.09.39.26).

Le Bar'Zouges - Maison des associations - 1 rue Jules Duval, 35630 Hédé-Bazouges - **Ouverture jeudi 18h/21h & dimanche 16h/20h selon événements** - Espace de travail partagé (contact : barzouges@cequinouslie.fr)

Retrouvez nous sur... www.cequinouslie.fr - Facebook : [Barzouges-Cequinouslie](https://www.facebook.com/Barzouges-Cequinouslie) - Twitter : [@barzouges](https://twitter.com/barzouges)

Adhésions 2022 : 15€ pour une famille / 10€ à titre individuel

CLUB DE L'UNION - Un repas organisé par le club de l'union aura lieu le 5 avril 2022 à 12h30 au restaurant « Les Onze écluses ». Renseignements et inscriptions auprès de Geneviève DENOUIL au 02.99.45.46.60.

BAZOUGES NATURE - L'association vous propose une randonnée le 10/04 un circuit autour de Cancale (environ 15 kms). Le départ du 1000 clubs est prévu à 9h pour un retour entre 17h30 et 18h (prévoyez votre pique-nique). Les bureaux de vote étant ouverts de 8h à 19h, vous pourrez donc sans problème concilier randonnée et devoir de citoyen(ne).

VIDE-GRENIERS - Organisé par l'A.P.E.L Abbé Pierre, le site des 11 écluses accueillera leur prochain vide-greniers le 15 mai 2022. Tarif : 2 € le mètre linéaire. Contact : M. Vincent JUHEL au 06.82.33.93.63.

ASSOCIATION LES CIGALES DE BRETAGNE - Vous souhaitez contribuer au développement social et économique de votre territoire ? Rejoignez un club d'investisseurs citoyens CIGALES. Pourquoi et comment ? Jeudi 7 avril, 20h30, salle Agora, 1 rue Jules Duval. En partenariat avec la monnaie locale Le Gallico. Rens : contact@cigales-bretagne.org / 06.81.16.61.73

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Ptite Ludo (prêt de jeux de société) :
Mercredi 13 Avril de 16h à 17h30

Ludolire (jeux et lectures) : Mercredi 20 Avril de 16h à 17h30, thème : A la ferme

Exposition de l'artiste Marine Bucher : Chantres, portraits imaginaires de grands noms de la chanson française et francophone.

Du 16 avril au 14 mai, vernissage en présence de l'artiste le 15 avril à 18h30.

Bébés lecteurs : Vendredi 01/04 à 10h (sur inscription, contact ci-dessous)
Renseignements et réservations : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France
Jeu 28 avril de 14h30 à 16h00.

M. JOUAN - Conciliateur de justice.
Le mardi 26 avril 2022 de 09h00 à 11h00. Inscriptions jusqu'au vendredi précédent.

ASSISTANTE SOCIALE -

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.99.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mardi de 12h à 13h30 - le mercredi de 14h30 à 18h - le samedi de 10h à 12h30

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque samedi matin de 9h30 à 11h, venez rencontrer vos élus à la mairie. Avec RDV au préalable ou sans rendez-vous - renseignements à la mairie au 02 99 45 46 18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr

MAISON DU CANAL

Ouverte tous les jours :

D'avril à octobre : 14h-18h

Juillet et août : 10h-13h /

14h-18h. Contact :

02 99 45 48 90

contact@maisonducanal.bzh

<https://maisonducanal.bzh>

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

25 services pour vous accompagner : ADIL,

ACTIF, Mission locale,

Point Information

Jeunesse, CAF, RPAM,

CPAM, Espace Info

Energie, Ageclic, etc.

Contact : 02.23.16.4545

[maison-des-](mailto:maison-des-services@bretagneroma)

services@bretagneroma

ntique.fr

3 rue de la Mairie 35270

COMBOURG

ANIM'6 - Centre de

Loisirs pour les enfants

et animations pour les

ados. Contact :

02.99.23.00.59.

www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS

BRETAGNE

ROMANTIQUE

<http://club.quomodo.co>

m/osbr/

RELAIS LA POSTE -

Epicerie PROXI

14 rue Jean Boucher

Fermé le lundi

9h-12h30/15h-19h

Contact : 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h

place de la Mairie à Hédé /

MARCHÉ BIO

tous les jeudis de 16h30 à

19h00 au Mille-Club à

Bazouges

ORDURES MENAGERES

tous les jeudis et TRI

SÉLECTIF les jeudis 7 et 21

avril 2022.

DÉCHETTERIE

à Lundi : 14h-18h ; du mardi

au samedi : 9h-12h/14h-18h.

CORRESPONDANT

LOCAL OUEST-FRANCE

Monsieur Guy CASTEL au

06 70 52 37 97 ou

aguy.castel@free.fr